Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds

Au 30 juin 2025

Fonds équilibré canadien des anciens Lysander

LYSANDER FUNDS

Fonds équilibré canadien des anciens Lysander

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2025

Avertissement à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds contient certaines déclarations dites « prospectives ». Tout énoncé contenu dans ce document qui n'est pas de nature historique et porte sur des activités ou des événements qui, selon le Fonds, devraient ou pourraient se produire dans le futur, y compris notamment toute opinion sur le rendement financier anticipé, constitue une déclaration prospective. Des termes comme « peut », « pourrait », « voudrait », « devrait », « croire », « planifier », « anticiper », « prévoir », « projeter », « objectif » et autres expressions similaires caractérisent les déclarations prospectives.

Ces déclarations sont assujetties à différents risques et incertitudes, y compris les risques décrits dans le prospectus simplifié du Fonds, qui peuvent faire en sorte que le rendement financier réel diffère considérablement du rendement anticipé ou des autres attentes formulées.

Les lecteurs ne devraient pas s'appuyer indûment sur ces déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent changer sans préavis. Elles sont faites de bonne foi et n'engagent aucune responsabilité légale.

Le Fonds n'entend pas mettre à jour les déclarations prospectives par suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour tout autre motif, sauf si les lois sur les valeurs mobilières l'exigent. Certaines recherches et informations concernant des titres précis du Fonds, y compris les opinions, proviennent de sources réputées fiables, mais il n'est pas possible de garantir leur actualité, leur exactitude ou leur exhaustivité. Elles sont données à titre indicatif uniquement et peuvent être modifiées sans préavis.

À propos de ce rapport

Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds équilibré canadien des anciens Lysander (le « Fonds ») présente les faits saillants financiers pour la période close le 30 juin 2025, mais non les états financiers complets du Fonds. Ce document doit être lu parallèlement aux états financiers intermédiaires du Fonds pour la période close le 30 juin 2025. Lysander Funds Limited (le « gestionnaire ») est le gestionnaire du Fonds. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers, sur demande et sans frais, en composant le 1-877-308-6979, en écrivant à l'adresse Lysander Funds Limited, 3080 Yonge St., Suite 4000, Toronto (Ontario) M4N 3N1, en consultant notre site Web, à l'adresse www.lysanderfunds.com, ou celui de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec Lysander Funds Limited par l'un de ces moyens pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille du Fonds.

Objectif de placement

L'objectif de placement du Fonds est de procurer un rendement total à long terme composé de revenu et de gains en capital principalement par des placements dans un portefeuille de titres à revenu fixe et de titres de capitaux propres.

Stratégies de placement

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Lysander Funds Limited (le « gestionnaire de portefeuille » ou « Lysander »). Le portefeuille du Fonds sera investi principalement dans des actions d'émetteurs canadiens et étrangers ainsi que dans des titres de créance et des titres à revenu fixe. Le Fonds n'aura pas recours à un effet de levier. Le Fonds peut investir à tout moment entre 0 % et 100 % de son actif dans un ou plusieurs fonds sous-jacents. Vous trouverez des renseignements additionnels dans le prospectus simplifié du Fonds.

Risques

Les risques de placement dans ce Fonds sont les mêmes que ceux décrits dans le plus récent prospectus simplifié du Fonds.

Résultats d'exploitation

Au cours de la période close le 30 juin 2025, le Fonds a généré des rendements de 2,87 % pour la série A et de 3,33 % pour la série F.

Au 30 juin 2025, l'actif net du Fonds se chiffrait à environ 1,0 M$. Le Fonds a enregistré des souscriptions nettes d'environ 1,0 M$ au cours de la période.

Aucune modification inhabituelle n'a été apportée aux composantes des produits et des charges du Fonds, et il n'y a pas eu d'événement, d'opération, de changement économique ou de condition de marché inhabituels pouvant influer sur le rendement au-delà des attentes raisonnables ou de ce qui est formulé ci-après.

Le Fonds n'a pas emprunté d'argent au cours de la période, à l'exception d'un montant négligeable au titre des découverts de trésorerie à court terme.

Événements récents

Au Canada comme aux États-Unis, les marchés ont connu un bref état de grâce en début de période en raison des attentes accrues en matière de croissance à la suite de l'investiture du président américain Donald Trump. Les perspectives de croissance économique ont toutefois été revues à la baisse plus tard au cours de la période pour faire place à une incertitude accrue après certaines annonces sur les politiques commerciales et économiques américaines, notamment l'annonce de droits de douane réciproques faite le 2 avril lors du « Jour de la libération », suivie d'une pause décrétée sur ces mêmes tarifs le 9 avril, et l'annonce du projet de loi américain intitulé « One Big Beautiful Bill » le 20 mai 2025.

Au cours de la période, la Banque du Canada a abaissé à deux reprises son taux cible de financement à un jour, chaque fois de 25 points de base, de sorte que le taux s'établissait à 2,75 % à la fin de la période. Dans son annonce de mars 2025 concernant le taux directeur, la Banque du Canada a déclaré : « la croissance au premier trimestre de 2025 va probablement ralentir, l'intensification du conflit commercial pesant sur la confiance et l'activité ».

Au cours de la période, la Réserve fédérale américaine a maintenu son taux cible des fonds fédéraux dans le haut de la fourchette à un niveau stable de 4,5 %. La politique de la Réserve fédérale reflète sa prudence à l'égard des données économiques contrastées – en particulier entre des données subjectives obtenues par sondage et des données économiques objectives – et du risque de reprise de l'inflation.

Le Fonds a pris des positions initiales correspondant à des pondérations de 60 % dans le Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander, de 37 % dans le Fonds d'actions Canso Lysander et de 3 % dans le Fonds de trésorerie de sociétés Canso Lysander.

Des parts du Fonds de trésorerie de sociétés Canso Lysander ont été vendues au deuxième trimestre de 2025 pour financer les frais de gestion connexes.

Le 25 juin 2025, Lysander Funds Limited a remplacé Canso Investment Counsel Ltd. à titre de gestionnaire de portefeuille du Fonds. Aucun changement de gestionnaire, ni changement de contrôle du gestionnaire n'a eu lieu. Le Fonds n'a été partie à aucune restructuration, fusion ou opération similaire, qu'elle soit réelle ou planifiée.

Il n'y a eu aucun changement dans la composition du comité d'examen indépendant du Fonds.

Transactions entre parties liées

Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou en coordonne la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs. Le gestionnaire reçoit des honoraires de gestion pour ces services. Ces honoraires sont calculés en fonction d'un pourcentage de la valeur liquidative du Fonds, comme il est décrit dans le prospectus simplifié.

Le Fonds a payé au gestionnaire des frais de gestion de 3 452 $ (TVH incluse) pour la période close le 30 juin 2025.

Le gestionnaire de portefeuille est responsable de tous les conseils en placement fournis au Fonds; il effectue notamment des analyses et présente des recommandations en matière de placements, et il prend des décisions de placement et des dispositions en vue de l'acquisition et de la cession des placements des portefeuilles. Les honoraires versés en échange de ces services sont inclus dans les frais de gestion. Les honoraires de gestion de portefeuille pour les services fournis par le gestionnaire de portefeuille sont payés à même les frais de gestion.

Le gestionnaire a payé 1 713 $ (TVH incluse) au gestionnaire de portefeuille pour la période close le 30 juin 2025.

Le gestionnaire s'est appuyé, ou pourrait s'appuyer, sur des instructions permanentes du comité d'examen indépendant à l'égard de titres négociés entre fonds communs de placement, fonds d'investissement à capital fixe, comptes gérés ou organismes de placement collectif gérés par le gestionnaire ou une société affiliée du gestionnaire. Dans de tels cas, le gestionnaire est tenu de se conformer aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire présentées au comité d'examen indépendant et de fournir des rapports périodiques au comité d'examen indépendant conformément au Règlement 81-107.

Fonds équilibré canadien des anciens Lysander

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2025

Faits saillants financiers

Série A*

Période close le	30 juin 2025	
Actif net par part[1]		
Actif net au début	10,00	$
Activités d'exploitation :		
Total des produits	0,14	
Total des charges	(0,08)	
Profits (pertes) réalisés	–	
Profits (pertes) latents	0,23	
Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation[2]	**0,29**	**$**
Distributions :		
À partir du revenu (excluant les dividendes)	(0,07)	$
À partir des dividendes	–	
À partir des gains en capital	–	
Total des distributions[2, 3]	**(0,07)**	**$**
Actif net à la fin[2, 3]	**10,22**	**$**
Ratios et données supplémentaires		
Valeur liquidative[4]	10 290	$
Parts en circulation	1 007	
Ratio des frais de gestion[5]	2,01	%
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge	6,45	
Taux de rotation des titres en portefeuille[6]	1,9	
Ratio des frais d'opération[7]	–	
Valeur liquidative par part, à la fin	10,22	$

Notes

* * Les activités liées à la série A ont commencé le 31 janvier 2025.

1. Les données sont tirées des états financiers semestriels non audités et/ou des états financiers annuels audités du Fonds. Tous les chiffres par part présentés renvoient à l'actif net calculé conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

2. L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin.

3. Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

4. Données à la fin de la période indiquée.

5. Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi en fonction du total des charges de la période close, incluant la quote-part du RFG revenant au Fonds, le cas échéant, de tout fonds sous-jacent dans lequel le Fonds investit, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.

6. Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus les investisseurs sont susceptibles de réaliser des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé en fonction de la valeur la plus faible entre les achats et les ventes de titres divisée par la valeur de marché moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.

7. Le ratio des frais d'opération (« RFO ») représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période. Lorsqu'un Fonds investit dans un fonds sous-jacent, le RFO inclut la quote-part revenant au Fonds des commissions du fonds sous-jacent.

Fonds équilibré canadien des anciens Lysander

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2025

Série F*

Période close le	30 juin 2025
Actif net par part[1]	
Actif net au début	10,00 $
Activités d'exploitation :	
Total des produits	0,14
Total des charges	(0,04)
Profits (pertes) réalisés	–
Profits (pertes) latents	0,24
Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation[2]	**0,34 $**
Distributions :	
À partir du revenu (excluant les dividendes)	(0,09) $
À partir des dividendes	–
À partir des gains en capital	–
Total des distributions[2, 3]	**(0,09) $**
Actif net à la fin[2, 3]	**10,24 $**
Ratios et données supplémentaires	
Valeur liquidative[4]	1 033 651 $
Parts en circulation	100 970
Ratio des frais de gestion[5]	1,09 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge	5,73
Taux de rotation des titres en portefeuille[6]	1,9
Ratio des frais d'opération[7]	–
Valeur liquidative par part, à la fin	10,24 $

Notes

* * Les activités liées à la série F ont commencé le 31 janvier 2025.

1. Les données sont tirées des états financiers semestriels non audités et/ou des états financiers annuels audités du Fonds. Tous les chiffres par part présentés renvoient à l'actif net calculé conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

2. L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin.

3. Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

4. Données à la fin de la période indiquée.

5. Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi en fonction du total des charges de la période close, incluant la quote-part du RFG revenant au Fonds, le cas échéant, de tout fonds sous-jacent dans lequel le Fonds investit, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.

6. Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus les investisseurs sont susceptibles de réaliser des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé en fonction de la valeur la plus faible entre les achats et les ventes de titres divisée par la valeur de marché moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.

7. Le ratio des frais d'opération (« RFO ») représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période. Lorsqu'un Fonds investit dans un fonds sous-jacent, le RFO inclut la quote-part revenant au Fonds des commissions du fonds sous-jacent.

Frais de gestion

Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin, ou en coordonne la prestation, comme il est décrit dans la section « Transactions entre parties liées » plus haut.

En contrepartie des services qu'il fournit, le gestionnaire reçoit des honoraires de gestion mensuels établis en fonction de la valeur liquidative de chaque série. Ces honoraires sont calculés quotidiennement et payables mensuellement. Le Fonds paie des frais de gestion de 1,50 % par an pour les parts de série A et de 0,75 % par an pour les parts de série F.

Des frais de service ou des commissions de suivi d'un montant maximal de 0,75 % par an sont versés aux courtiers relativement aux parts de série A. Ce montant inclut environ 50 % des frais de gestion des parts de série A.

Rendements passés

Le Fonds est devenu un émetteur assujetti le 31 janvier 2025. En conséquence, les rendements pour la période ou les exercices pertinents sont présentés ci-après.

L'information sur le rendement suppose que les distributions ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais d'acquisition, des frais de rachat, des distributions ou des frais accessoires qui pourraient réduire le rendement. Le rendement passé n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur de la série.

Rendements annuels

Série A

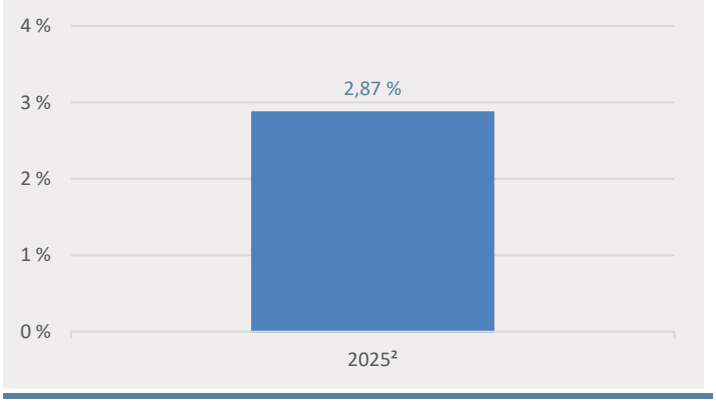

Série F

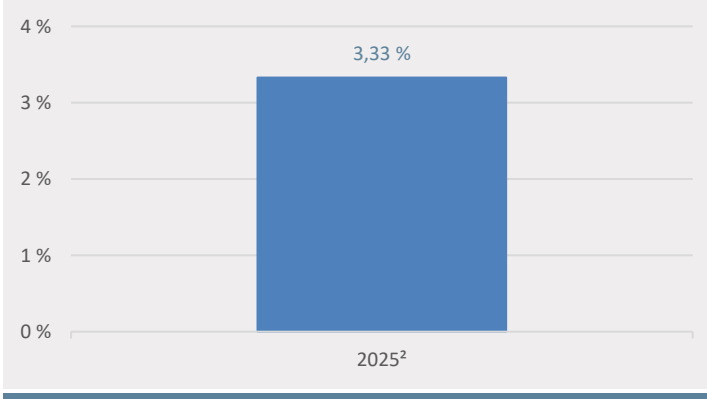

2. Pour la période allant du 31 janvier au 30 juin.

Fonds équilibré canadien des anciens Lysander

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2025

Aperçu du portefeuille

Les 25 principaux placements	% de la valeur liquidative
Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander (titres de créance)	58,3 %
Fonds d'actions Canso Lysander (actions)	38,6
Fonds de trésorerie de sociétés Canso Lysander (titres de créance)	1,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,4
Total	**98,8 %**

Composition de l'actif	% de la valeur liquidative
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,4 %
Fonds communs de placement	98,4
Autres actifs moins les passifs	1,2
Total	**100,0 %**

3080 Yonge Street, Suite 4000
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com

® Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited